

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XII, n° 40.
Bruxelles, octobre 1936.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XII, n° 40.
Brussel, October 1936.

NOTES SUR LES CÉPHALOPODES.

VI. — *Une nouvelle espèce d'Octopus*
(*Octopus hummelineki sp. nov.*)
des Indes Occidentales Néerlandaises),

par W. ADAM (Bruxelles).

SYNTYPES. — 1: 1 ♂ de Bonaire (Kralendyk, De Hoop, 6-XI-1930) au « Zoölogisch Museum » d'Amsterdam (Pays-Bas).

2 : 2 ♀ ♀ de Bonaire (entrée du « Lac », 5-XI-1930) ; N° 2 a au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, à Bruxelles ; N° 2 b au « Zoölogisch Museum » d'Amsterdam.

DESCRIPTION (1). — *Mâle* : L'exemplaire mâle dont la longueur totale atteint 73 mm., présente un corps allongé environ deux fois plus long que large.

La longueur dorsale du manteau est 21 mm., la largeur mesure 47 % de cette longueur. La tête, dont les yeux sont fortement saillants, atteint 52 % de la longueur du manteau ; elle est séparée du corps par une constriction.

Les bras, dont l'ordre est : 2.4.1.3, mesurent 75 % de la longueur totale de l'animal. Les ventouses sont caractérisées par une ventouse beaucoup plus grande que les autres sur chaque bras dorso-latéral, à la hauteur du bord de la membrane inter-brachiale. Ces ventouses mesurent 13 % de la longueur du man-

(1) Une description plus étendue accompagnée de figures sera publiée ultérieurement dans « Capita Zoologica ».

teau, tandis que les plus grandes ventouses des autres bras ne mesurent que 9 % de cette longueur.

La membrane interbrachiale atteint 27 % de la longueur du plus long bras ; les secteurs sont subégaux. Les bords de la membrane se poursuivent le long des bras sur une grande partie de leur longueur.

L'ouverture palléale est large. Le nombre de filaments branchiaux est très restreint, chaque demi-branchie ne montre que 6-7 filaments.

La ligula de l'hectocotyle mesure 4.6 % de la longueur totale du troisième bras droit. Le calamus se trouve à peu près au milieu de la ligula.

La couleur de l'animal est beige brunâtre. La sculpture de la face dorsale du manteau, de la tête et des bras dorsaux et dorso-latéraux se compose de granulations assez grosses et, en plus, un certain nombre de cirrhes et de verrues disposées régulièrement sur la face dorsale de la tête et du manteau. Au-dessus de chaque œil se trouve, en outre, une grande verrue multifide.

Le caractère le plus typique pour notre espèce est la présence d'une paire d'ocelles, situés entre les yeux et le bord de la membrane interbrachiale, plus proches des yeux que du bord de la membrane. Chaque ocelle représente une tache brune circulaire ou ovalaire un peu plus foncée que le reste de la peau et pas bien limitée dans toute sa périphérie. Dans cette tache se remarque un anneau bien distinct d'une couleur plus foncée que la tache elle-même. Le diamètre maximum de l'ocelle mesure 12 % de la longueur du manteau.

L'exemplaire fut capturé entre des coraux dans une profondeur de 1 1/2 M.

Femelle. — La description de la femelle est basée sur l'exemplaire 2 a qui est bien conservé. Sa longueur totale est 58 mm. Son corps est relativement plus court et plus large que celui du mâle et se termine postérieurement par une pointe obtuse. La longueur dorsale du manteau est 15 mm., la largeur 66 % de cette longueur.

Les bras ne montrent pas les grandes ventouses qui caractérisent le mâle. La membrane interbrachiale qui mesure 20 % de la longueur du plus long bras présente la formule B. C. D. A. E.

L'ouverture palléale est moins large que chez le mâle. La peau présente la même couleur et la même sculpture que celles du mâle.

L'ocelle est plus grand que celui du mâle, son diamètre maximum mesurant 20 % de la longueur du manteau.

L'organe siphonal est fortement développé en forme de W; le siphon est presque entièrement libre.

La radule montre une sériation A_{34} .

Les deux femelles furent capturées derrière un récif dans une profondeur de 1 M.

DÉNOMINATION. — Comme les exemplaires ne se laissent identifier ou rapprocher d'aucune des espèces d'*Octopus* décrites, je leur ai donné le nom de *Octopus hummelincki* sp. nov., en l'honneur de M. P. Wagenaar Hummelinck qui a récolté le matériel.

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.